

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2024/03

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

lundi 25 mars 2024 à 15.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique ;
2. Attribution du titre de secrétaire adjoint à un fonctionnaire communal ;

Séance publique

3. Affaires de personnel :
 - a) Décision individuelle de classement d'un employé communal ;
 - b) Conversion d'un poste de fonctionnaire dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, en un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-administratif ;
 - c) Conversion d'un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, en un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique ;
 - d) Création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière C pour les besoins du service des régies ;
4. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation de la résiliation d'un contrat de bail ;
 - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
5. Approbation de titres de recette ;
6. Approbation du projet relatif à la mise en conformité de passages pour piétons à Fentange ;
7. Règlement général de la circulation - modifications à durée déterminée ;
8. Approbation de conventions ;
9. Concessions de cimetière ;
10. Approbation d'un patronage ;
11. Questions émanant des conseillers ;
12. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 19 mars 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.